

À la recherche d'une langue perdue (*)

INTRODUCTION

On a beaucoup écrit au cours des trente dernières années à propos de la mort des langues, phénomène qui opère à l'échelle mondiale et qui a pris, au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle, une allure vertigineuse. À l'étude, sur un plan externe, des causes de la disparition des langues s'ajoute l'examen interne des modalités de leur disparition : certains traits annoncent typiquement la phase terminale d'une langue en voie d'extinction ⁽¹⁾.

(*) Cet article reprend le texte d'une communication faite à la réunion de la Commission en mai 2002. MM. J. Lechanteur et J.-M. Pierret ont accepté de le relire et nous ont communiqué leurs remarques; nous leur adressons nos vifs remerciements. Nous remercions aussi Nicolas Mazziotta, qui a effectué le dessin des cartes.

⁽¹⁾ Pour une présentation générale de la question, v. notamment *Diogène*, n° 153, Paris, Gallimard, 1991; Cl. HAGÈGE, *Halte à la mort des langues*, Paris, O. Jacob, 2000. – Pour des études de cas, v. Nancy C. DORIAN, *Investigating obsolescence, Studies in language contraction and death*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, ainsi que les articles suivants, qui nous ont plus spécialement inspirée : N.C. DORIAN, « Grammatical change in a dying dialect », *Language* 49, 1973, 413-438; « The problem of the semi-speaker in language death », *International Journal of the Sociology of Language* 12, 1977, 23-32; « The fate of morphological complexity in language death : Evidence from East Sutherland Gaelic », *Language* 54, 590-609. – Pour le wallon, v. déjà les réflexions de W. BAL, « Francisation d'un dialecte », *Les dialectes belgo-romans* 11, 1954, 5-19. Nous avons eu connaissance, lors de sa publication, d'une communication du même auteur, lors du colloque « Écrire les langues d'oïl » (Charleroi 1997) : W. BAL, « Standardiser, moderniser, la juste mesure à garder », in *Écrire les langues d'oïl*, micRomania 2002, 221-228. Il nous semble que certaines de nos conclusions rejoignent les siennes – exprimées toutefois de façon plus modérée; nous souhaitons offrir à l'auteur d'une réflexion lucide sur la (sur)vie du wallon les lignes qui suivent.

Ce type de recherche n'a rien de morbide. Il se double en effet d'une prise de conscience, laquelle peut déboucher sur une écolinguistique. Sortant de sa réserve, le linguiste s'efforce dans ce cadre d'expliquer le prodigieux intérêt de la variété linguistique et ne craint pas de se prononcer sur les moyens de la sauvegarder.

Que le wallon disparaît sous la pression du français est un fait dûment constaté depuis un siècle et demi au moins ⁽²⁾. Les derniers enfants qui ont appris le wallon sur les genoux de leur mère ont aujourd'hui plus de 50 ans.

Il est, d'autre part, tout aussi connu que certains Wallons ne se résignent pas à voir disparaître leur langue : les uns tentent de retrouver, en même temps que leurs racines, un parler (dialecte historique) qu'ils ont peu ou prou appris; d'autres se mettent à l'apprentissage sur fond neuf. Ces volontés individuelles rencontrent des initiatives collectives, lesquelles visent à promouvoir, pour des motifs qui ne sont pas toujours seulement linguistiques, l'usage « du » wallon.

Parmi ces dernières initiatives, toutes ne sont pas valides. Ne revient-il pas au linguiste / dialectologue de distinguer celles qui, à l'examen, ne risquent que de précipiter la mort — jusqu'ici un déclin — du wallon ?

La difficulté que rencontrent sans exception ces mouvements individuels comme ces entreprises collectives volontaristes est liée à la dimension première du dialecte : sa variation dans l'espace. Tout locuteur natif du wallon sait en effet non seulement que son parler ne res-

(²) On lit déjà dans la préface au *Choix de chansons et poésies wallonnes (pays de Liège)*, recueillies par MM. B*** et D*** [BAILLEUX et DEJARDIN], Liège, Oudart, 1844, IX, que le volume est né du « désir de sauver de l'oubli quelques fragments d'un idiôme qui s'éteint peu à peu ».

semble à aucun autre, mais aussi que le principe ordonnateur de la variation qu'il constate est la dimension géographique. C'est en comparant son parler aux parlers des villages voisins que le locuteur patoisant apprend à évaluer les spécificités de son propre usage, spécificités auxquelles il est le plus souvent attaché et qu'il entendra donc préserver et transmettre.

Partant de cette vérité d'expérience, qui est aussi scientifiquement constatée, que le dialecte se définit par sa variation spatiale, notre approche sera celle de la géolinguistique la plus stricte. Évitant le sol glissant des désirs et des (auto)justifications, comme les terrains minés des accusations ou des rancœurs, nous nous contenterons d'expertiser quelques productions linguistiques grâce à la grille d'analyse que nous fournit l'ALW, parfois complété et confirmé par d'autres entreprises descriptives. Cet examen nous permettra de distinguer entre divers « états » du dialecte, dont certains nous paraissent plus que préoccupants ...

Trois petits dossiers, que nous intitulerons, en raison du contenu des échantillons, *Bârchêloune*, *Babêl* et *Gutt* ⁽³⁾, nous permettront d'objectiver ce qui oppose une langue saine et une langue perdue (comme on dit d'un malade qu'il est perdu, d'une fille qu'elle est perdue).

Mais, en définitive, que faire pour protéger une « langue » qui ne se réalise que sous la forme de parlers nettement individualisés ? Sans anticiper sur la réponse à cette question, disons d'emblée que nier cette diversité essentielle conduit à anéantir ce que l'on entend protéger.

(³) Les textes sont reproduits en annexe.

PREMIER DOSSIER : *BÂRCHÈLOUNE*

Notre attention avait été attirée naguère par un article paru dans la revue *Li ranteule*, organe de promotion du *rfondu wallon* (entreprise entrant dans le cadre évoqué ci-dessus sous le nom d'initiatives collectives). Le sujet de l'article est celui-ci : pour lutter contre les pigeons qui souillent la ville de Barcelone (dont le nom est wallonisé en *Bârchèloune*), la Généralité a engagé des fauconniers qui ont lâché leurs rapaces sur les colombidés. L'autrice, *Djina d' l'ârdètia*, dont nous ne savons rien par ailleurs, pense que, pour varier le spectacle, on pourrait amener un « troisième larron », des corneilles, qui se battraient à leur tour avec les oiseaux de proie. Le combat ravirait les enfants qui regarderaient dans le ciel ce qu'ils ne voient d'habitude que sur l'écran de leurs ordinateurs. (Nous ne céderons pas au jeu facile d'une transposition linguistique de ce qui est ici évoqué...)

Le texte semble être écrit en wallon. Cependant, on ressent une sorte de malaise à la lecture. D'où vient ce malaise ?

Cette question a suscité un examen rapide, puis plus approfondi, lequel nous a conduite à cette conclusion, qui n'est paradoxale qu'en apparence : la langue de ce texte n'est de nulle part, et pourtant elle est localisable. Nous nous proposons de développer successivement ces deux points.

1. *Une langue de nulle part*

Pour quiconque possède un bagage suffisant de français et de wallon, le texte est assez aisément décryptable. Il est pourtant suivi d'un copieux glossaire, auquel nous

avons eu recours pour les mots suivants, que nous n'étions pas sûre de comprendre exactement :

• *nûzome* 'gigantesque' (*des nûzomes filèts* 'des filets géants'); nous ne connaissions que l'emploi quasi adverbial de ce mot, normalement postposé, au sens de 'extraordinaire, sans égal'; v. le *Dictionnaire de l'ouest-wallon* de CARLIER; aj. à FEW 7, 232b, NÜLLUS.

• *poulène* f. 'fiente d'oiseau' (*leus eskites èt leus poulènes* 'leurs fientes') : ce mot figure dans le dictionnaire précité et, sous la forme *polène*, dans le *Dictionnaire liégeois*; v. aussi FEW 9, 537b, PULLUS (mentions liégeoises et de l'Ardenne française);

• *skayfaytâdje*; *-teu* 'combat aérien; combattant aérien' (i [les enfants] *n'es dêvront pu daler raclôre pou djouwer às skayfayteus* : *il âront el eskayfaytâdje direque din l' cîl de leu culot*) : dérivés sur base d'un emprunt direct d'angl. *skyfight* 'combat aérien'.

Le lexique du texte peut, en outre, être globalement caractérisé grâce à quatre traits : 1° l'influence du français, manifestée par les emprunts, les calques et la phraséologie; 2° une néologie obéissant à des règles morphologiques étrangères au système wallon; 3° la cooccurrence de formes appartenant à des (micro-)systèmes linguistiques différents; 4° la surcaractérisation wallonne de certaines formes.

1° L'INFLUENCE DU FRANÇAIS, dans ses variétés générale ou populaire, atteint très profondément le lexique, sous forme d'emprunts directs et de calques.

(i) Sont empruntés au français général : *ecolodjique*, *metode*, *pourdjet* 'projet', *probleme*, *spectaque*, *tchambe a gâz*, *umin* ('c'est toudi pu « umin »), *vutamène*, *watêrs* 'toilettes'. — Sont empruntés au français familier ou populaire : *direque* 'directement' (emploi adverbial de l'adjectif), *donzale* 'demoiselle' (*les viyès donzales*), *rouscayi*.

(ii) Sont calqués du français général : *agadjî* 'engager (dans le cadre d'un contrat d'emploi)', *atêrprîje* (*l'atêrprîje francesse*) 'entreprise, société', *dj'atin bén* 'j'entends par là', *djeu d' mots*, *s'èndè mète quite* 's'en faire quite', *oûjas d' prouye* 'oiseau de

proie', *su place* (trouver *su place*) 'sur place', *sâf vo respect, el trwèjème laron* 'le troisième larron'. — Est calqué du français familier ou populaire : *bwesse* « boîte », entreprise' (*ène bwesse francesse*).

(iii) Sont démarquées du français les phrases figées : *El nature est linsi fwête; I gn è nu si grand bén qu'i gn è in pitit mâ qui va avû.*

Si certains de ces emprunts sont reçus dans le wallon « authentique », leur proportion dans *Bârchèloune* donne l'impression d'un texte pensé en français et traduit ensuite en wallon.

2° LES NÉOLOGISMES dont use l'autrice semblent à première vue dégager la langue de cette influence prégnante; en réalité, l'influence atteint ici un niveau plus profond, car les mots construits, pour la plupart savants, le sont en général selon les règles de la morphologie lexicale du français.

Dans *atêrlûter* 'être en compétition', le préfixe *atêr-* a la valeur de réciprocité qu'on lui connaît dans fr. *s'entraider* ou *s'entre-nuire*; *descoulounijer*, base de *descoulounijâdje* 'élimination des pigeons en ville' est formé sur le modèle de fr. *dératiser*; *vôtourisse* 'fauconnier' a bien un modèle interne au wallon (*pidjounisse* 'colombophile', employé dans le texte), mais le suffixe de ces mots est emprunté de fr. *-iste*.

La formation des mots n'échappe au modèle français que pour tomber sous la coupe des règles de formation lexicale d'une autre langue de culture : l'anglais.

Les mots déjà cités *skayfaytâdje*; *-teu* 'combat aérien; combattant aérien' sont des dérivés de type français (en [-eur] et en [-age]) sur une base verbale empruntée à l'anglais. L'antéposition du déterminant par rapport au déterminé dans l'adjectif *nature-amichtâle* 'écologique', inconnue de la morphologie lexicale des langues romanes actuelles, ne peut s'interpréter que par référence à un schéma de construction germanique, selon toute vraisemblance anglais.

3° Le texte se caractérise par DES FORMES QUI NE PEUVENT APPARTENIR À UN PARLER UNIQUE.

(i) La forme la plus fréquente de l'article indéfini est *in*, mais on trouve aussi la forme *on* (variante libre). *coulon* et *pidjon* sont employés comme des synonymes, alors que ces mots ont une distribution géographique complémentaire (sens 'pigeon') ou bien ne sont pas synonymes, la cooccurrence des deux types dans un même parler correspondant à une opposition sémantique 'pigeon ramier' ~ 'pigeon domestique' (ALW 8, not. 88).

(ii) *cîl* 'ciel' n'est attesté qu'à l'ouest (Tournaisis, nord d'Ath et de Nivelles) (ALW 3, notice 1), de même que, sur une aire plus vaste, *skite* (ALW 15, not. 76; cf. le correspondant wallon *chite*); en revanche, *nique* 'nid' n'existe que dans une bande occidentale de la province de Luxembourg et dans les Ardennes françaises (ALW 8, not. 14; BRUN., *Enq.* § 1069).

4° Quelques formes enfin apparaissent comme SURCARACTÉRISÉES, plus wallonnes que wallonnes.

(i) Au plan phonologique, *tchampion*, emprunté de fr. *champion*, surgénéralise l'opposition fr. [ã] ~ w. [ɛ]; on attend *tchampion*.

(ii) *Bârchéloune*, *crâne*, dans *crâne idéye*, etc., surgénéralise l'opposition fr. [a] ~ w. [ɔ:] ou [o:] (noté indûment par « â »)⁽⁴⁾; on attend -â- (cf. *tchambe* à *gâz*).

Il serait curieux de faire lire ce texte par des Wallons de provenances diverses : pas un n'y retrouverait son parler. On serait un peu dans la même situation que celle décrite par Dupin, dans l'une des histoires extraordinaires de Poe (*Double assassinat rue Morgue*)⁽⁵⁾.

(4) Selon les lieux, « â » doit « se lire » [a:], [ɔ:] ou [o:]; voir ci-dessous, dossier *Babel*.

(5) À propos de la voix de l'assassin, Dupin expose : « Chacun la compare, non pas à la voix d'un individu dont la langue lui serait familière, mais justement au contraire. Le Français présume que c'était une voix d'Espagnol, et il *aurait pu distinguer quelques mots s'il était familiarisé avec l'espagnol*. Le Hollandais affirme que c'était la voix d'un Français; mais il est établi que le témoin, ne sachant pas le français, a été interrogé par le canal d'un interprète. L'Anglais pense que c'était la voix d'un Allemand, et il *n'entend pas l'allemand*. L'Espagnol est *positi-*

2. *Un tréfonds localisable*

Au contraire du lexique, les structures manifestent une cohérence certaine, comme le montrera l'examen ci-dessous, ce qui engage à poser l'hypothèse suivante : Djina a partiellement *perdu* l'usage de sa langue, mais elle en possède encore la grammaire, éléments de morphologie et mots grammaticaux. Grâce à ces formes, on peut localiser son parler avec une précision étonnante.

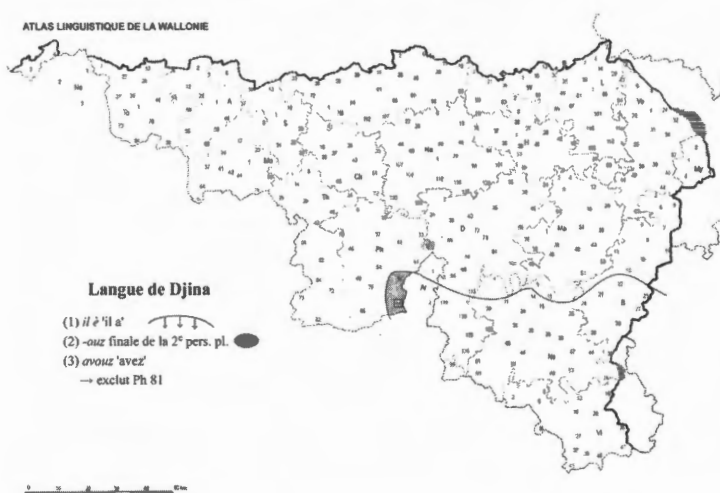
1° Nous examinerons d'abord les 20 traits suivants :

- ARTICLES : article défini *èl* 'le, la' [1]; articles contractés *dou* 'du' [2] et *dèl* 'de la' [3]; articles indéfini *in* 'un' [4] et *ène* 'une' [5];
- MORPHOLOGIE VERBALE : *è* 'a' et *i gn'*è 'il y a' [6]; *yeu* 'eu' [7]; *yèsse* 'être' [8]; désinence *-ouz* dans *avouz* 'avez' [9]; *-eut* dans *aveut* 'avait' [10]; désinences *-er* (infinitif) distincte de *-è* (participe) [11] des verbes de la classe A; présent 3° pp. en *-èt* [12]; futur 3° ps. en *-ra* [13].
- PRONOMS : pronom réfléchi *ès* 'se' (comparer l'article défini) [14]; pronom *zias* 'eux' [15]; pronom *èlzi* 'eux' [16];
- NÉGATION *nén* [17];
- CONJONCTION DE COORDINATION *èy* alternant avec *èyèt* 'et' [18];
- SUFFIXE DIMINUTIF *-ia* (correspondant à fr. *-eau*) [19];
- PRÉFIXE *a-* (correspondant à fr. *en-*) [20].

Deux de ces traits permettent d'obtenir une localisation extrêmement précise. La forme *è* 'a' du verbe avoir [6] caractérise seulement le sud du Luxembourg, deux points du sud-ouest de l'arrondissement de Philippeville (Ph 81, 84) et les Ardennes françaises (ALW 2, not. 92, ADD. IL A et not. 44 IL Y A; BRUN., *Enq.*, § 81, 82). Quant à la désinence *-ouz* de la 2° personne du pluriel (*avouz*

vement sûr que c'était la voix d'un Anglais, mais il en juge uniquement par l'intonation, car il n'a aucune connaissance de l'anglais. (...), E. POE, *Histoires extraordinaires*, traduites par Ch. BAUDELAIRE, Paris, Garnier, 1962, 47-48.

'avez') [7], elle ne se rencontre qu'à Ph 53, 81, 84 (ALW 2, not. 97 VOUS VOUS LEVEZ, 98 PESEZ-MOI, 102 VOUS AVEZ). Les deux traits ne se rencontrent conjointement qu'en un point : Oignies [Ph 84].



Cette localisation s'accommode de presque tous les autres traits : Oignies [Ph 84] dit *dou* 'du' [2] (ALW 2, not. 3) et *dèl* 'de la' [3] (ALW 2, not. 4) [3], *in* 'un' [4] (ALW 1, not. 96) et *ène* 'une' [5] (ALW 2, not. 10), *yeû* 'eu' [7] (ALW 2, not. 83) ⁽⁶⁾, *yèsse* 'être' [8] (ALW 2, not. 84), *aveut* 'avait' [10] (ALW 2, not. 108), emploie la désinence -èt pour la 3^e personne du pluriel [12] (ALW 2, not. 104), la désinence -ra pour la 3^e personne du singulier du futur [15] (ALW 2, not. 106), utilise la négation *nén* [17] (ALW 2, not. 75), connaît *èy* et *èyèt* [18] (ALW 2, not. 71), possède et forme des dérivés en -ia [19] (ALW 1, not.

(6) Car, dans le texte, (eu) note [œ] ou [Ø].

11 CHAPEAU) et en *a*- [20] (ALW 1, not. 33 ENGRAISSER, 34 ENSEMBLE).

Ce même point possède aussi d'autres formes grammaticales que l'on trouve dans le texte : *yink* 'un', pronom numéral (ALW 2, not. 8), *vo*, adjectif possessif (dans *sâf vo respect*) (cf. ALW 2, not. 52 NOTRE), *sti* 'été' (ALW 2, not. 85), *-éye* dans les mots où cette finale continue -ATA (*idéye*) (ALW 2, not. 77). Plusieurs de ces formes sont d'extension restreinte et, par conséquent, caractéristiques.

2° Quelques indices plaident pourtant en faveur d'une localisation légèrement plus méridionale et plus occidentale de la langue du texte.

Djina utilise la forme *èl* de l'article défini [1] et la forme *èlzi* du pronom [16]. Or Oignies [Ph 84] ne dit pas *èl*, mais *lè* (ALW 1, not. 54). À la latitude de ce point, l'isoglosse entre les deux formes de l'article (et des formes qui en dérivent) sépare Brûly-de-Pesche [Ph 86] et Oignies [Ph 84]. Cette isoglosse s'infléchit ensuite vers l'est, car *èl* est aussi champenois, ce que montre l'*Enquête* de Bruneau (§ 900), qui enregistre *èl* à Rocroi, Monthermé, Charleville, Revin... De même Oignies n'oppose pas la forme de l'infinitif à la forme du participe [11], ce que fait au contraire Brûly-de-Pesche (ALW 2, not. 209).

À l'inverse, la forme *dou* 'du' [2] n'est pas connue à l'ouest de Ph 53, 61, 84; elle est en particulier inusitée à Brûly-de-Pesche [Ph 86], qui a *du*. L'isoglosse sépare à nouveau Ph 84 et Ph 86, mais cette fois la langue du texte marche avec l'est.

Pas un point de Belgique romane investigué par l'ALW ne combine le traitement occidental *èl* de l'article défini et le traitement oriental *dou* de l'article contracté, mais cette combinaison existe à Sévigny sous Rocroi

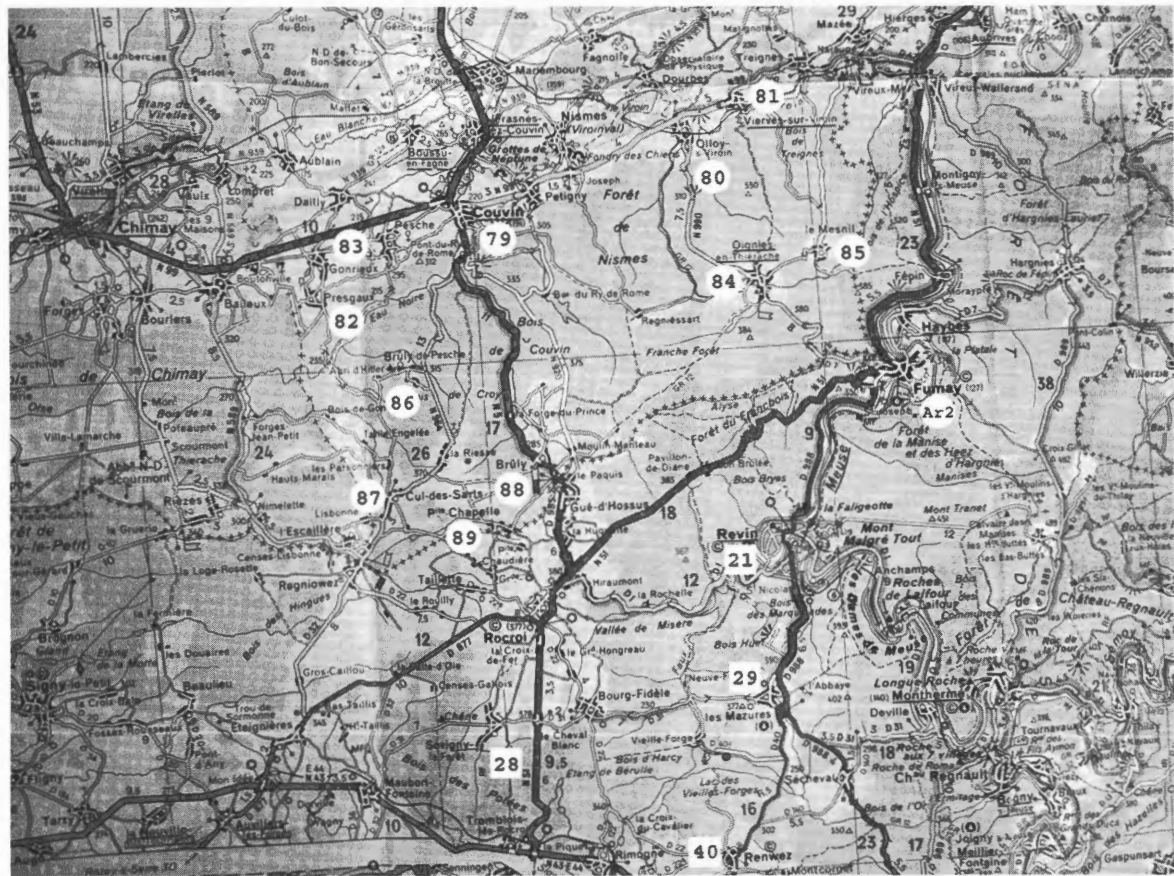
(point 28 de Bruneau) et à Revin (point 21) (BRUN., *Enq.* § 509 DU et § 900 LE).

Pourtant, ni l'un ni l'autre de ces points n'emploie la forme si caractéristique *-ouz* de la 2^e personne du pluriel, les attestations les plus méridionales de cette forme étant Fumay (point Ar 2 de l'ALW) et Vieux-Moulin-d'Hargnies (point 23 de BRUN., *Enq.* § 85 : variante). Plus au sud, *-ouz* avait déjà cédé le pas à *-ez* au début de ce siècle; il n'y a guère de raison de penser que ce trait récessif ait aujourd'hui, cent ans plus tard, une extension plus vaste.

Enfin, Revin (point 21) connaît la forme *è* de *avoir*, tout comme Oignies, tandis que Sévigny sous Rocroi (point 28) emploie *a* (BRUN., *Enq.* § 81, 82).

En conclusion de cet examen « au millimètre » de traits grammaticaux fréquents grâce au maillage que nous fournissent les enquêtes de Bruneau et de Haust, on peut dire que Oignies [Ph 84] est légèrement trop oriental (*lè* et non *èl*), tout comme Fumay (*li* et non *èl*), Revin et Sévigny sous Rocroi sont trop méridionaux (*a* à Rocroi, *avez* à Sévigny), Brûly-de-Pesche [Ph 86] est trop occidental (*du* et non *dou*). Le point de référence de la langue du texte se situe donc à l'intérieur de l'aire ainsi délimitée négativement, soit en Belgique (on pourrait penser à Le Brûly [Ph 88]), soit en France, à Rocroi ou dans l'un des écarts de la petite ville fortifiée (⁷).

(⁷) Cette deuxième proposition semble la plus juste, en vertu d'un autre indice, de contenu cette fois, offert par le texte. Écrivant dans une revue s'adressant à des wallonisants de Belgique, Djina définit la *Djeneralida* comme « *el pareye a vosse parlémint walon* ». Ajoutons que l'autrice connaît la colombophilie et son vocabulaire spécial (*mète dès coulons al tape* 'lâcher des pigeons voyageurs pour une compétition'); or Rocroi est l'un des hauts lieux de cette activité. Une recherche sur *ârdêtia*, élément de ce qui apparaît comme un surnom détoponymique, permettrait peut-être une localisation plus fine encore...



Forte de cette localisation « à coup d'atlas », nous avons voulu interroger l'expérience dialectale d'un patoisant de la région désignée par le texte, que nous avons soumis à Gérard Baudrez, auteur de poèmes dans le parler d'Oignies [Ph 84]. Selon lui, le texte de Djina (sa voisine sur le plan linguistique) est rédigé dans le dialecte de la région du Centre « tout en étant meublé de mots qui ne font pas partie de ce dialecte ». Sa conclusion, péremptoire, est celle-ci : « Je ne reconnais pas dans ce texte le dialecte de ma région ni de Le Brûly ⁽⁸⁾. »

Pauvre Djina, devenue une étrangère parmi les siens ! La langue qu'elle écrit conserve pourtant une grammaire homogène ; c'est en définitive par son lexique qu'elle se démarque par rapport aux normes qui régissent habituellement la langue locale, ce qui suffit pour la faire percevoir comme non authentique par les patoisants qui ont conservé ces normes.

DEUXIÈME DOSSIER : *BABEL*

C'est le moment d'ouvrir le deuxième dossier, qui nous conduira du réel au prophétique (quant au fond) et au virtuel (quant à la forme).

Notre examen prendra cette fois pour objet deux textes très brefs, transmis par courriel, dont les thèmes, mis en relation, sont la propriété linguistique d'une part (à qui appartient la langue ? qui est maître de la langue ?), la diversité linguistique d'autre part (combien Dieu voulait-il / veut-il de langues ?, question envisagée bien entendu à travers la vision que les hommes ont de la volonté divine ...).

(8) Nous adressons nos remerciements chaleureux à Gérard Baudrez.

L'origine du courrier est connue. L'auteur des deux traductions, dont la deuxième est commentée, est Lucien Mahin, initiateur du mouvement pour le wallon « refondu » et cheville ouvrière de son organe de diffusion, *Li ranteule* ('la toile d'araignée'), naguère diffusé sur papier, présentement livré sur Internet – toile oblige – sous le nom de *L'aberteke*.

Nous n'étudierons de ces textes que les aspects structurels : l'orthographe, dans ses rapports avec la phonologie, et la morphologie.

1. Orthographe et phonologie

À celui qui a pris l'habitude de lire le wallon dans sa graphie normalisée (dite *Feller*, du nom de son inventeur), la graphie du « refondu » donne quelque surprise. Cette graphie emprunte certes beaucoup à l'orthographe habituelle (par exemple les graphèmes < *tch* >, < *dj* >, < *â* >, la simplification des géminées purement graphiques, l'effacement de < *h* > muet, etc.) et renoue aussi avec certaines habitudes de l'orthographe ancienne, celle de la scripta wallonne, en remployant le graphème < *xh* >. Pourtant elle se distingue sur plusieurs points de l'orthographe *Feller*, laquelle s'efforce de concilier les exigences, parfois divergentes, d'une notation exacte des sons et d'une analyse philologique des formes ⁽⁹⁾.

1° L'absence quasi générale de signes diacritiques sur les voyelles empêche l'identification précise du timbre et de la durée vocalique (tous deux pertinents dans le système phonologique wallon) : ainsi, selon les lieux, < *-eye* > « se lira » [e:], [ɛj] ou [ɛ:j] (dans *saetcheyes*) ; – la voyelle de

⁽⁹⁾ Nous nous permettons de renvoyer à notre étude, « La 'question de l'orthographe' wallonne », in *Écrire les langues d'oïl*, micRomania, 2002, 19-26.

⟨u⟩ de *tuzêye* est nécessairement longue, ce que n'indique pas la graphie qui note cette fois, sans que l'on sache pourquoi, le timbre et la durée de la voyelle tonique (⟨-êye⟩). On pourrait donner d'autres exemples.

2° Quelques archigraphèmes permettent de même des réalisations phoniques multiples. C'est le cas de ⟨â⟩, qui se réalisera [a:], [ɔ:] ou [o:] de ⟨xh⟩, qui se lira [ʃ] ou [h].

3° Fonctionnent comme les archigraphèmes ce que nous appellerons les « graphèmes clignotants », qui affichent, en principe, la double réalisation possible dont ils sont l'objet : *lingaedje* correspond à deux formes que l'orthographe usuelle transcrirait soit *lingadje*, soit *linguèdje*; *scrijheu* correspond, semble-t-il, à *scrîyeû* ⁽¹⁰⁾ ou *scrîjeû*.

La philosophie diffuse qui sous-tend implicitement cette réforme est que la différence entre les parlers wallons n'est en définitive qu'une affaire d'« accents » : un peu plus ouvert par ici, un peu plus fermé par là, un peu plus long dans certains mots que dans d'autres ... Si l'on néglige ces menus faits n'obtient-on pas une langue homogène, bref une langue ?

L'affirmation n'est pas sans gravité. Dire que ⟨e⟩ (non final) peut se lire [e], [ɛ] ou [ɛ:], c'est considérer ces trois réalisations comme les variantes d'un phonème unique, donc perdre le contraste entre trois phonèmes. Bien sûr le locuteur natif d'une variété linguistique déterminée pourra réaliser correctement les oppositions; le Liégeois, par exemple, distinguera entre [ɛ] dans ⟨*meye*⟩ et dans la voyelle tonique d'⟨*Aldjereye*⟩, [ɛ:] dans ⟨*saetcheye*⟩, qu'il réalisera *sêchêye*, [e] dans la contretonique d'⟨*Aldjereye*⟩; ces réalisations ne sont pas libres mais imposées par le

⁽¹⁰⁾ Une transposition « automatique » de ⟨jh⟩ donne [h] ou [ʒ], mais la forme **scriheû* n'est pas attestée.

système. Que fera en revanche celui qui, voulant apprendre le wallon, ne pourra le lire que dans sa graphie refondue ? Peut-être généralisera-t-il une réalisation, soit l'allophone non marqué, autrement dit celui qui se rencontre dans les contextes les plus nombreux, soit, au contraire, celui qui lui paraîtra le plus caractéristique, autrement dit l'allophone marqué. Peut-être réalisera-t-il au hasard [e], [ɛ] ou [ɛ:] (qu'il considérera comme des variantes libres) ?

La question n'est donc pas tant celle de l'habit graphique de la langue que celle de sa structure phonologique. Ce qui est projeté, à terme, à travers ces normes orthographiques, c'est une langue aux contours phonologiques flous, ne conservant qu'un nombre restreint de phonèmes réalisés sous des formes non prévisibles.

2. Morphologie

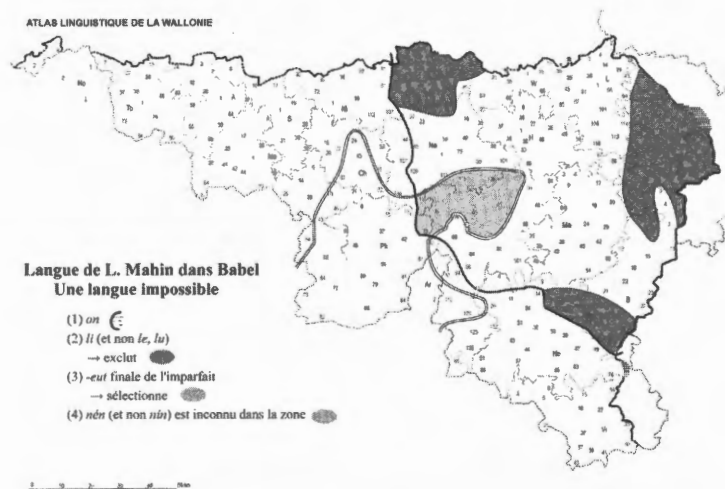
Trois traits morphologiques observés dans ces quelques lignes de texte suffiront de plus à montrer que la langue écrite ici est virtuelle ; nous entendons par là que, même en réalisant adéquatement les graphèmes à lecture duelle ou plurielle, cette langue n'existe nulle part en Wallonie ⁽¹¹⁾.

L'article *li*, tout comme l'article *on*, est une forme orientale ; *li* (s'opposant notamment à *lu*) [2] restreint la zone délimitée par *on* [1]. *-eut*, sélectionné comme morphème unique pour l'imparfait, est une forme centro-méridionale [3]. Les locuteurs natifs qui emploient *li* (et donc *on*) en même temps que *-eut* ne se rencontrent que dans le Condroz. La réalisation *nén* de la négation est en

(11) Pour les références aux notices déjà citées de l'ALW, on se reportera au premier dossier ; passim.

revanche occidentale, comme d'ailleurs la grammaticalisation de *nèrén* dans *nén nèrén* 'pas non plus' [4].

Il n'existe actuellement aucun parler naturel qui combine ces quatre traits. Partout où elle sera employée, cette langue apparaîtra comme étrangère aux locuteurs natifs.



Ici aussi, une doctrine préside à la création de cette langue virtuelle : pour être à tous, la langue doit n'être à personne, sinon à ceux qui la « fabriquent » (première citation) et dont le projet, pensent-ils, s'insère dans le projet de Dieu (deuxième citation) ...

Ce n'est cependant pas cet aspect qui nous retiendra, mais plutôt, comme dans le cas de l'orthographe, les conséquences pour la langue d'une telle entreprise. À ceux qui fabriquent la langue, sa variation naturelle offre un arsenal de formes entre lesquelles il suffit de choisir une forme déterminée que l'on généralisera dans tous les

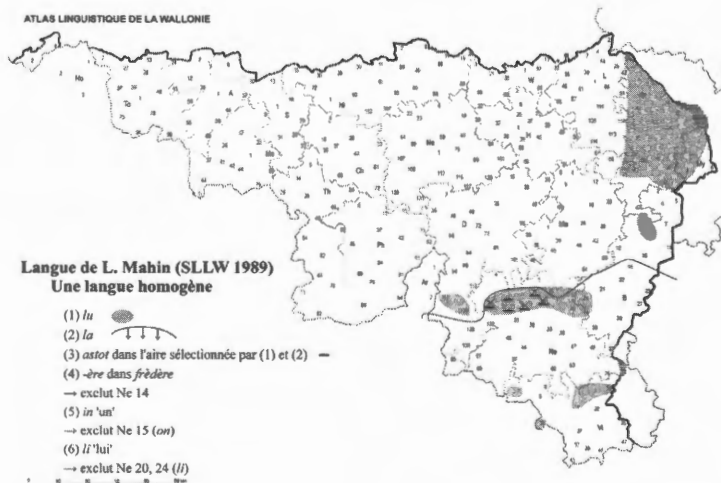
contextes (suppression de l'allomorphie) et dans tout le domaine (suppression de la variation géolinguistique). Ainsi *-eut* sera imposé pour l'imparfait non seulement aux parlers qui avaient authentiquement *-ot*, *-eût* ou *-oût* (autres continuateurs de $\bar{\text{EBAT}}$), mais aussi aux parlers qui, selon les classes de verbes, ont tantôt *-eût* ou *-eut* ... ($\bar{\text{EBAT}}$), tantôt *-ève* (ABAT).

Certes, il n'y a pas « 300 parlers complètement différents ». On peut même dire qu'il existe une langue wallonne, à condition que l'on s'entende sur le contenu que l'on donne à ce mot. Le wallon, clairement identifiable par rapport à ses cognats picard, lorrain, champenois — même si les limites entre ces dialectes historiques fluctuent selon les traits que l'on prend en considération —, identifiable aussi par rapport au français, ne s'actualise que sous la forme de parlers individualisés : pas un parler ne ressemble en tout point à ceux qui lui sont contigus. Dans de telles « langues », nous l'avons dit, ce qui ordonne la variation est, aux yeux du dialectologue comme aux yeux du locuteur dans l'expérience quotidienne, l'espace.

Ainsi la langue de L. Mahin, lorsqu'il utilise son parler natal, est comme la rose du Petit prince « unique au monde ». Quelques lignes du récit qu'il publia en 1989 dans la collection *Littérature dialectale d'aujourd'hui*, de la Société de langue et de littérature wallonnes, suffisent à déterminer localement son parler. Dans son usage naturel du wallon, M. Mahin ne dit pas *li* (comme dans son parler virtuel), mais *lu* [1]; il ne généralise pas la forme de l'article au singulier, mais oppose *lu* (masculin) et *la* (féminin) [2]; il n'emploie pas la forme *-eut* à l'imparfait, mais la forme *-ot* [3]. Ces trois traits sélectionnent

à eux seuls une aire très restreinte au sein de l'espace qu'il est convenu d'appeler wallo-lorrain. Cette aire se restreint encore si l'on examine trois autres traits : *in* 'un' écarte Ne 15 (qui a *on*) [4]; *li* 'lui' écarte Ne 20, 24 (qui ont *li*) [5]; *-ère*, dans *frèdère* 'froidure', écarte Ne 14 (qui a *costeure*, etc.; v. ALW 1, not. 23). Cette toute petite aire (moins d'1/300 de la Belgique romane) est non seulement délimitée par ces six traits grammaticaux fréquents, mais confirmée par bien d'autres particularismes phonologiques ou morphologiques : l'eau coule toujours dans les mêmes tranchées.

Il n'a fallu que quelques lignes pour que l'auteur se désigne comme provenant d'une micro-zone correspondant aux points de l'ALW que sont Redu [Ne 11] et Villance [Ne 23]. Or nous lisons sur la couverture du livre publié par la SLW que L. Mahin, né à Villance, écrit le



dialecte de Transinne [Ne 12]. *Nargôfwè*, cité dans le texte, est un lieu-dit en *fwè* (< FANIU) de Villance ⁽¹²⁾.

L'espace ordonne la variation. Le parler de L. Mahin reflète fidèlement cette norme interne. Dans le parler de Djina, celle-ci était encore, en dépit des « bruits » liés à un usage lexical incohérent, tout à fait repérable. Dans les deux lignes de wallon refondu, l'axe ordonnateur de la variation n'existe plus. La variation, elle, n'a pas disparu — elle est, en partie voilée —, mais elle semble n'obéir à aucune règle. Or une telle fluctuation est précisément, pour les linguistes qui se sont penchés sur le phénomène de la mort des langues, le signe patent d'une langue en phase terminale. Le wallon refondu n'est pas seulement une langue virtuelle, s'opposant par là à tous les parlers wallons actuellement connus, c'est aussi une langue qui porte en elle les signes d'une mort prochaine, une langue *perdue*.

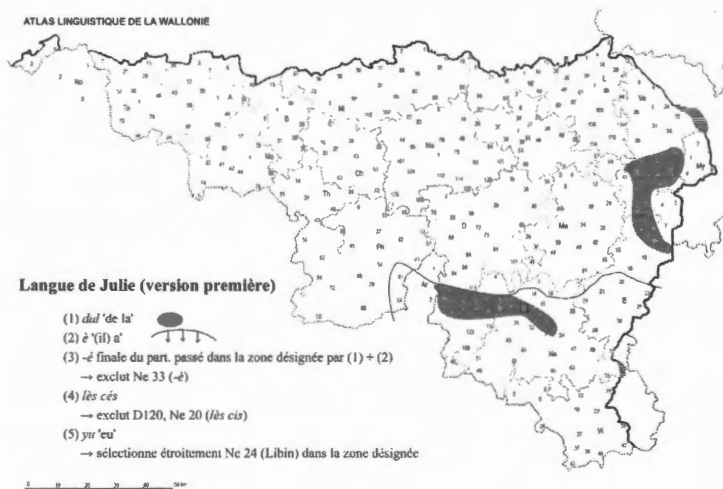
TROISIÈME DOSSIER : *GUTT*

Le troisième dossier nous permettra avant tout d'apprécier ce que constitue, aux yeux de ceux qui l'opèrent, la « refonte » du wallon. Il montrera aussi que la variation linguistique a quelque chose d'indestructible. L'examen portera sur un texte qui nous est livré, sur Internet, à la fois dans sa version originale (*bassardène*) et dans sa version manipulée (*rfondou*).

Intitulé *Lès sous da Gutt*, le texte initial est malheureusement déjà corrompu dans sa version première. Tel qu'il est, cependant, il permet de se faire une idée nette du

⁽¹²⁾ V. J. HAUST, *Le toponyme ardennais* fa (fè, fwè), Académie royale de langue et de littérature de Belgique, 1937, 40.

parler de son autrice (*Juliye Tchiyouû*), qui emploie la forme *dul* 'de la' (localisée en trois zones orientales) [1] et la forme *è* pour le présent de *avoir* (forme méridionale) [2]. La conjonction de ces deux traits ne se rencontre que dans une aire restreinte du wallo-lorrain. D'autres traits permettent de limiter encore cette aire, en particulier : la finale *-é* du participe passé [3], qui exclut Recogne [Ne 33] (*-è*); l'emploi de *lès cés* 'ceux' [4], qui exclut D 120 et Gembes [Ne 20] (*lès cis*); l'emploi de *yu* comme participe passé de *avoir*, qui, dans l'aire ainsi désignée, sélectionne étroitement (Libin) [Ne 24] [5] (Ne 22 et 23



ont *u*) [ALW 2, not. 83]. En bref, Julie ne peut provenir que de Libin [Ne 24], ou de l'un de ses hameaux.

Aucun des autres traits structuraux rencontrés dans son parler (retranscrit) ne s'oppose à cette localisation, que confirme au contraire : l'emploi de *lu* 'le', *du* 'de', *ou*

'dans le' (IN ILLO), la désinence *-int* de l'impft 3° p.p., du suffixe *-adje* comme produit de *-ATICU*, etc.

On notera, au surplus, que Julie emploie le type *「auque」* 'quelque chose' (remarquable continuateur de ALIQUID; v. REMACLE, *Syntaxe*, 1, 293, carte 13; FEW 24, 322), sous sa forme ardennaise *yôke* (mal transcrite *⟨yâke⟩*, v. ci-dessus) et le type *「truffe」* 'pomme de terre', sous sa forme *truke* (Ch. BRUNEAU, BDW 17, 1932, 63-64; M.-T. COUNET, PALW 1, 18). Tout ceci concorde; Julie a une langue authentique, localisable au point près.

La transposition du texte dans sa version refondue permet de mesurer, en la comparant avec la version première, les tendances qui dirigent les choix opérés par les « refondeurs ». Négligeant ici la question de la graphie, nous observerons seulement les interventions que nous nommerons « régulières » (1) et la manière dont ont été réglés les problèmes que posent les irrégularités de la langue, à savoir les types (grammaticaux ou lexicaux) très caractérisés (2). Car si la conjonction de toutes les formes est le reflet de l'histoire — dans la vision du géolinguiste, l'espace est construit par le temps —, certaines formes, en particulier, apparaissent comme des témoignages privilégiés de cette histoire.

1° INTERVENTIONS RÉGULIÈRES. — La « refonte » obéit à deux principes, parfois difficiles à concilier, dont le premier est la décaractérisation locale (principe déjà observé pour l'orthographe) : toute forme caractérisée est rejetée au profit d'une forme moins caractérisée : ainsi *dul guère* est refait en *del guere*; *è* (de *avoir*) en *a*, cf. *on l's a rintré*; *lès cés* (typiquement ardennais) devient *lès cis*; *dju*, *lu*, *ku* disparaît au profit de *dji*, *li*, *ki*; *avot* est refait en *aveut*; *ûs* 'œufs' fait place à *oûs*; *mougnî* devient *magnî*, etc.

Le second principe est celui de l'hypercaractérisation wallonne (principe déjà observé dans le domaine du lexic), celle-ci commandant, en particulier, le rejet d'une forme wallonne authentique au bénéfice d'une forme « plus wallonne que wallonne », lorsque la forme authentique est identique à la forme française : ainsi *sous* est remodelé en *sôs*; *achter* en *atchter*; *du* article contracté fait place à *do*; *kinzinne* à *cwénjinne*; *culture* à *culteure*; *provizion* à *porvuzion*, etc.

Certaines transpositions combinent les deux principes, comme dans *ruvnu*, refait en *rivnou*, *tourtous*, refait en *tertos*.

Élaboré en laboratoire, le refondu s'élève donc en même temps contre tous les wallons authentiques et contre le français.

2° IRRÉGULARITÉS. — L'exercice n'est pas sans risque et rencontre parfois des obstacles insurmontables. Quelle forme proposer à la place de *truke* 'pomme de terre', mot étroitement localisé, mais cependant intransposable en fonction de règles, parce que, par définition, aucune règle ne justifie les aires selon lesquelles se répartissent les mots. Le raisonnement vaut pour *yôke* 'quelque chose'. On remarque que la version refondue conserve l'une et l'autre formes. *truke*, graphié *truk*, sera très vraisemblablement réanalysé en [truc] par le patoisant néophyte (étymologie populaire), pour autant qu'il comprenne ce mot. Quant à *yôke*, il passe dans la version refondue sous la forme *yâk* et devient par conséquent susceptible de prononciations que ce type n'a jamais connues.

Au total, cette langue artificielle n'atteint pas à l'universalité qu'elle vise et continue de dire son origine. On ne fabrique pas une langue en mélangeant des dialectes.

CONCLUSIONS

Les trois dossiers que nous avons ouverts nous ont permis d'observer dans le concret ce que signifie *perdre sa langue* et *perdre la langue*, en utilisant les critères de diagnose mis en place par les linguistes qui se sont penchés sur la question des langues en péril, diagnose qui prend en considération la dynamique évolutive du lexique et la stabilité structurelle de la langue.

Si la langue de Gina peut se définir comme celle d'un sous-usager, n'ayant plus accès à toutes les ressources qu'offre normalement une langue saine, celle de L. Mahin et des « refondeurs » doit se définir comme une langue en phase terminale, atteinte non seulement dans son lexique, mais aussi, très profondément, dans ses structures.

La variation est la pierre de touche de cette qualification. Dans une langue saine, celle-ci s'ordonne en vertu de paramètres déterminés; lorsqu'il s'agit d'une langue dialectale, l'espace est le premier de ces paramètres. Dans le wallon refondu, la variation n'est pas absente, mais n'obéit à aucun principe. Le wallon refondu n'est pas une langue, « à la fois produit social de la faculté de langage et ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social, pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus » (Saussure); c'est une chimère, un mélange artificiel d'éléments pêchés au hasard dans le trésor que fournissent les dialectes historiques. L'entreprise n'aboutit qu'à précipiter dans l'abîme ce qu'elle prétend défendre.

Cette première conclusion, en forme de mise en garde, ne doit pas empêcher un constat lucide. Même en mettant de côté l'entreprise suicidaire du wallon refondu, il faut bien constater que le wallon se porte mal.

Il y a longtemps qu'il ne traverse plus toutes les couches de la société. Depuis le début du 19^e siècle, il a été délaissé par la bourgeoisie urbaine au bénéfice du français et a perdu, en conséquence, ses centres de diffusion : au plan géographique, les villes ; au plan social, les couches supérieures de la société. Chaque « victoire » du français coïncidant avec une « défaite » du wallon, le parler local a été jugé comme populaire (en ville), comme attaché au monde traditionnel au lieu d'être orienté vers la modernité (à la campagne). De là une perte de prestige pouvant aller jusqu'à la stigmatisation, renforcée par l'école : le wallon est laid, le wallon est vulgaire, le wallon n'est pas une langue ...

Aujourd'hui les derniers locuteurs natifs du wallon appartiennent à la génération âgée (plus de 50 ans, souvent davantage pour les femmes). Il s'en faut de beaucoup, au surplus, que le wallon soit utilisé dans toutes les circonstances de la vie. Souvent, il survit seulement comme langue de connivence, employant parfois des formes fortement figées. On ne doit pas s'attendre à une survie sans une attitude énergique.

Or il n'existe pas de politique linguistique en faveur des dialectes. L'enseignement du wallon à l'école, dont on a tant et tant parlé, n'existe qu'à l'état d'initiative isolée. De façon générale, les actions en faveur du wallon ne sont pas coordonnées. Bien peu d'entre elles, au surplus, s'adressent aux jeunes et aux enfants.

La désaffection du wallon a eu des conséquences sur la langue elle-même. Au plan lexical, celle-ci ne se renouvelle guère que par emprunt à la langue dominante, le français ; elle ne met plus ses propres ressources à profit pour créer des mots adaptés à la vie moderne. Bref, elle s'étiole, faute de se régénérer.

Il faut pourtant se garder de désespérer. Jusqu'ici, entreprise du wallon refondu mise à part, les parlers wallons ont conservé une bonne santé structurelle.

Signe de renouveau, on constate chez un certain nombre de jeunes, débarrassés des préjugés qui ont dévalué les parlers dialectaux aux yeux de leurs aînés, un désir manifeste de renouer avec la langue qui constitue une part de leurs racines.

La redécouverte — car c'est en ces termes qu'il faut envisager la question — sera facilitée par le fait que le wallon s'est constitué un vaste corpus écrit, littéraire et descriptif, utilisant une orthographe usuelle qui a pris soin de noter, aussi exactement que possible, les sons distinctifs des parlers. Le corpus littéraire, en tant qu'il privilégie les variétés urbaines (liégeois, namurois, carolorégien), acheminera par la force des choses la langue vers une normalisation « raisonnable ». Quant au corpus descriptif, qui fait la renommée de la Wallonie à l'étranger, il permettra de conserver l'accès à l'ensemble du patrimoine wallon, dans sa profondeur historique, telle qu'elle se reflète dans sa variété spatiale.

Que transmettre de ce patrimoine et comment ? Cette question devrait faire l'objet d'une réflexion approfondie et d'un débat sans passion. Contentons-nous ici de donner un avis.

Toute langue est susceptible d'être apprise. Apprendre une langue dialectale, c'est apprendre une langue avant tout orale et que caractérise une variation ordonnée. Un tel apprentissage procure une expérience différente de l'apprentissage d'une langue normalisée, mais suscite aussi des difficultés spécifiques.

Pour enseigner le wallon, nous manquons aujourd'hui d'outils, spécialement de descriptions globales, organisées

si possible selon un plan commun, des structures essentielles des grandes variétés wallonnes. Nous avons beaucoup de dictionnaires, une remarquable enquête partiellement publiée, mais peu de grammaires dignes de ce nom. Nous manquons aussi d'illustrations écrites, et plus encore sonores, de l'emploi du wallon dans la réalité quotidienne; constituer ces illustrations obligera à réfléchir à la question de l'adaptation du wallon à la réalité d'aujourd'hui.

Ces outils devraient être conçus par des linguistes et par des locuteurs compétents à l'intention des jeunes, afin qu'ils se réapproprient, en la parlant, la langue de leurs grands-parents, qu'ils retrouvent une langue sur le point de se perdre.

Marie-Guy BOUTIER

ANNEXES

PREMIER DOSSIER : BÂRCHÈLOUNE

Des mouchets a Bârchêloune

Si vous vous avouz dedja sti pourmwèner a Bârchêloune, vous ârouz chûr rascontrè des contrèmasses dè coulons qui cavolèt avâ l' vile. C' est bia a vîr, paret, min gn è quande minme des rûjes avû zias : on n'elzî è jamwê-st apris a daler âzès watèrs po fwère leus eskites eyet leus poulènes (sâf vo respect). Come din les ôtès viles ayû ç' què c' probleme la astché (Vènije, boutons), gn è foque on mwèyén dè s' èndè mète quite : les tuwer. Ça fwèt qu' el mateur dè Bârchêloune aveu-st agadji ène bwesse francesse, qu' ont vnu tinde âs coulons avû des nûzomes filets, ayû ç' què les pôves oujas es fèyént warachmint apici.

Djusqu' a tant k' ène pârlèmintresse del Djeneralida, el pareye a vosse pârlèmint walon, è yeu-st el crâne idéye dè lûter desconte les coulons avû ène metode ecolodjique, nature-amichtâle, apinse zias. Elle è fwèt vni dèd mon les vôtoûrisses des Pirènèyes, les cis qui tchessèt co avû des « biesses-âs-pouyes », on cint dè coupes dè mouchets, ey elzî arindji des niques su les twèts d' Bârchêloune. Avû l' amwindji a maque, dj' atin bén les coulons qu' i vont trouver su place, on, azâr què nos oujas d' proûye es vont môpliye ... come des mouches (cè qui fwèt in bia djeu d' mots cand on dvize des mouchets). Les viyès donzales ont Bén rouscayi â vîr dou spectacle di ces pôves coulons la qu' es fèyént desmoûrcèler pâzès bêchus oujas. Min el nature est linsi fwète, ont i rdalè les desfindeus dou pourdjèt. C' est toudi pu « umin » què d' es fwère rasserer din-n in filet ey es fwère taper a-n ene tchambe a gâz, cè qu' l' aterprieje francesse dè descou-lounijâdje fèjeut dandjèreus dèvant ça.

I n' on nén co swèdji a-z amwèner des couênayes, el trwèjème laron. Les couênayes pouèrènt aterlûter avû les pidjons pou l' amwindji. Din les èrs, ele sèrènt toudi higne èt hagne avû les mouchets. Paçquè mouchèts eyet couênayes, c' est come tchéen eyet tchat. Les tchots des corons d' Bârchêloune dèvrènt yesse bénâjes : i n' es

dèvront pu daler raclôre pou djouwer âs skayfayteus : il âront el eskayfaytâdje direque din l' cîl dè leu culot.

Les seuls a yesse mâbénâjes, cè sèra, sin manque, les pidjounisses. Cand yink des mouchets es va dârer sot so on coulou d' Bernissârt ou dou Rû qu' è sti mètu al tape a Bârchèloune, el coulouneu walon poûra co ratinde lonmint après s' tchimpion. Âra chervu d' vuta-mènes âs ptits mouchets catalans, pour zias es fwère des bias bûjas. I gn è nu si grand bén k' i gn è in ptit mâ qui va avû!

Djina d' l' Ârdètia ⁽¹⁾

DEUXIÈME DOSSIER : *BABEL*

Tuzêyes so les lingaedjes (réflexion sur les langues)

On lingaedje, c'est dâ cis k' el fihèt viker tos lès djoûs, dj'ô bén : les câzeus et les scrijheus (Rachid Boudjera, sicrijheu e francès d' Aldjereye). – Une langue appartient à ceux qui la fabriquent tous les jours, c'est-à-dire les locuteurs et les écrivains.

Li Bon Diu a fwait l' Tour di Babel pask'I n' vleut nén fok on lingaedje so tere; I l' a stâré djus pask' i n' vleut nén nerén meye lingaedjes (Ismaël Cabaré, sicrijheu albanès, rimetou e walon tot tuzant azès cis k' ont spârdou l'idêye k' i gn aveut dipus 300 lingaedjes walons diferints). – Dieu a créé Babel parce qu'il ne voulait pas qu'une seule langue sur la terre; il l'a détruite parce qu'il ne voulait pas non plus de mille langue (Ismaël Cabaré, écrivain albanais; pensée traduite en wallon en pensant à l'idée diffusée par certains milieux qu'il y a 300 wallons complètement différents) ⁽²⁾.

⁽¹⁾ *Li ranteule* n° 15, 2000, 4. – Le texte est aujourd'hui consultable sur Internet, avec quelques variantes par rapport à la version imprimée, en même temps que d'autres productions de la même autrice. Gina Spirito; <http://lucyin.walon.org/livre/djina.html>. – Toutes les adresses ont été vérifiées en mars 2003.

⁽²⁾ Courriel reçu le 10 mai 2002 de la part de L. Mahin.

La p'tite coumère avu la blanchete camisole (extrait)

Du côp, dju rovie quu dj' si crèvé hode, èt dju m' mèts à l' copine. Quand in nûton rasconture ène nûtone, i-gn-è bin yink dès deûs qu'i faut qui droûve la boutche. Dju lî cause du mès-études du vétérinère; du l'èquipe du fot'bal du Transine qui n' ramasse jamès qu' dès ratoûrnêyes, pace quu dju n'ans rarandjé come i faut èt qu' c'èst mi qu'è sculté l'uch du d'avant come ène pwate du grègne. Èle fwèt 'nn' aller la tchêsse pou dire ây èt non.

Tins! vou-nous-là d'djà bin à Nargaufwè. Asteûre, lu brouyârd s'è drovu tout-oûte. Dj'ataquans la ligne drète qui r'wète lu tchêstê d' Roûmont. Dju tchonke la quatrime. Ma vijène n'è nin co toudi drovu la boutche, sôye-t-i pou bauyer. Pôve lêde pitite djint qu'astot fine miérseûle avau lès vôyes, dins l' nwâr èt la frèdère! C'èst qu'èle n'è nin co l'êr d'esse rachandîe, ca èle rassère co sès p'titès mwins atur sès deûs gngnos⁽³⁾.

TROISIÈME DOSSIER : GUTT

Les sous da Gutt [version authentique]

C' est les sous et les bènèfices k' on-z è fwèt tins dul guère. On lz è rintré pou rwêti les cés k' ârint fwèt yu pâr dutrop d' gangnadjes avu l' marchî nwâr.

On-z avot bloké lès trins, ca on l' è dit ou dêrin momint. Nolu n' savot boudjî, pou-z aler dustchandjer dins les bankes à dfû., û achter yâk. Dju sé bin ku l' Chôze avot ruvnu d' Brussèle et k' i n' savot pus zèraler.

On djot les sous da Gutt, pasku Gutt, ç' astot l' minisse des finances d' adon. Les sous ki rintrint, ç' astot les vis biets et pices du dvant la guère et du tins dul guère.

⁽³⁾ L. MAHIN, *La p'tite coumère avu la blanche camisole*, Liège, Société de langue et de littérature wallonnes (Coll. Littérature dialectale d'aujourd'hui, 21), 1989, 9.

Tourtous avot drèt a 5.000 francs. Lu cé ki fjot du comèrce, vinde des ûs, du bûre, des truks, dul farine, des navês, i ravot des nouvês sous du côp. Les ôtes duvint ratinde ène kinzinne.

Tins dul guêre, on dvot livrer às Almands ostant d' kilos du sa culture. Lu rèsse, ç' astot pou vosse mènadje mognî.

Gn avot des cés ki n' déclarint nin djusse pou polu vinde dupus ou marchî nwâr. On-z è vindu des ûs a 1 mark (ç' astot 12.50 Frs). Lu mognî n' avot pont d' pris. Les djins vunint d' Brussèle pou-z acheter avârci et pî rvinde a Brussèle, et leu gangne, ç' astot leu provizion.

Gn è des cés ki wårdint les sous da Frank. Frank, ç' astot l' minisse bèlje du dvant guêre. Mês, on-z è rintré les sous da Frank ostant k' les sous dud tins dul guêre.

Et pu, on-z è rucincî a zéro.

(Ramèchné li 2 d' sètambe 2001 dulé Juliye Tchivoû, divins Coutcloudjoû, 75-76, octôbe-nôvimbe 2001.) (4)

Les sôs da Gutt [version refondue]

C' est les sôs et les benefices k' on-z a fwait tins del guere. On ls a rintré po rwaitî les cis k' ârènt yeu fwait pâr di trop d' wangnaedjes avou l' marchî noer.

On-z aveut bloké les trins, ca on l' a dit à dierin moumint. Nolu n' saveut bodjî, po-z aler discandjî dins les bankes à dfoû, u atchter âk. Dji sai bén ki l' Chôze aveut rivnou d' Brussee et k' i n' saveut pus eraler.

On djheut les sôs da Gutt, paski Gutt, c' esteut l' minisse des finances d' adon. Les sôs ki rintrént, c' esteut les vîs biyets et pîces di dvant l' guere et di tins del guere.

Tertos aveut droet a 5.000 francs. Li ci ki fjheut do comerce, vinde des oûs, do boure, des truks, del farene, des naveas, i ravént des noveas sôs do côp. Les ôtes divént ratinde ene cwézinne.

Tins del guere, on dveut livrer às Almands ostant d' kilos di s' culteure. Li resse, c' esteut po vosse manaedje magnî.

Gn aveut des cis ki n' declarént nén djusse po poleur vinde dipus à marchî noer. On-z a vindou des oûs a 1 mark (c' esteut 12,50 Frs). L' amagnî n' aveut pont d' pris. N aveut des djins ki vnént d' Brus-

(4) <http://lucyin.walon.org/livreye/bokvik.html>.

sele po-z atchter avârci et pu rvinde a Brussele, et leu wangne, c' esteut leu porvuzion.

Gn a des cis ki wârdént les sôs da Frank. Frank, c' esteut l' minisse belje di dvant guere. Mins on-z a rintré les sôs da Frank ostant k' les sôs did tins del guere.

Et pu, on-z a ricminci a zero.

(Ramexhné li 2 d' setimbe 2001 dilé Djuleye Tchiyou, divins Cout-couloudjoû, 75-76, octôbe-nôvimbe 2001.)⁽⁵⁾

⁽⁵⁾ <http://rifondou.walon.org/manoyes.html#Gutt2>.